



La lettre du patrimoine ACP

Marchés financiers :

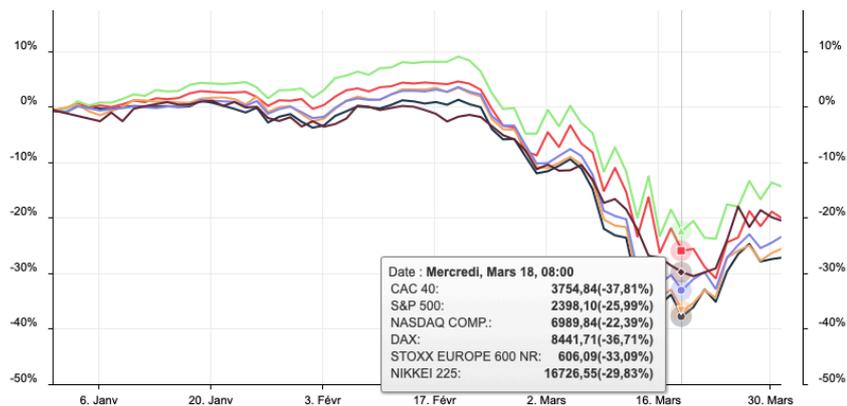
Notre dernière newsletter de l'année 2019 était intitulée *«Changement de décennie, changement de monde...»* Nous ne pensions pas une telle prémonition, le monde avait entamé, au moment où nous écrivions, le changement qui marquera notre fameuse entrée dans la nouvelle décennie.

Le 17 novembre 2019 sera le premier jour d'une pandémie qui se propagera en 3 mois dans 177 pays et dès le 30 janvier 2020, l'OMS prononcera l'état d'urgence de santé publique de portée internationale et aujourd'hui la pandémie de covid-19 sévit toujours dans le monde.

Les pays concernés ont mis en place diverses mesures de précaution: confinement des populations, fermetures d'aéroports, d'écoles et d'universités, annulations d'événements, interdictions de voyager, suspension de transports routiers ou ferroviaires, fermetures des frontières et ces mesures de précaution, par elles-mêmes, ont un coût économique qui s'ajoute au coût direct que représente le ralentissement de la production mondiale.

Toute l'équipe du cabinet accorde la plus grande attention à votre accompagnement pour commenter cet évènement massif et imprévu mais ne peut que constater la destruction des valeurs et l'impact sur les comptes et contrats gérés.

2020 laissera une trace dans les annales boursières. La chute des actions lors de la première quinzaine de mars a été d'une rapidité rarement observée, les marchés américains ont connu leur pire semaine depuis 2008 et les marchés européens ont effacé quasiment la moitié des gains de la dernière décennie.



Notre conseil :

Les marchés actions subissent une chute historique depuis trois semaines. Face à cette situation exceptionnelle, le meilleur conseil est de prendre son mal en patience. Malgré ce décrochage historique, peu de choses sont remises en cause pour les investisseurs. Les marchés actions continuent d'offrir plus que jamais des perspectives de rendement parmi les plus attrayantes à long terme.

L'arbitrage sera en retard:

Un épargnant qui vend ses actions pour sécuriser son épargne pendant une chute est en retard. Un épargnant qui vend ses actions pour sécuriser son placement et réinvestir plus tard est doublement en retard. Après le krach survient le rebond, mais il est lui-même imprévisible. Sera-t-il rapide ou progressif ?

Aussi étrange que cela puisse paraître, après avoir collectionné tant de records à la baisse, cette crise vient d'en rafler un à la hausse. Comme le montre le graphe, après le point bas du 16 mars, les marchés actions ont en effet connu une semaine euphorique, avec des hausses de 10 à 15% sur la plupart des indices.

Le Dow Jones a connu, à cette occasion, sa plus forte séance de hausse depuis 1933.

Les rebonds techniques sont fréquents lors des crises, pour mémoire, en 2008, plusieurs indices avaient rebondi de 20% pour rechuter ensuite, celui du mois de mars peut s'inscrire dans cette logique.

Est-ce l'économie qui commande cette fois ci?

La réponse des banquiers centraux et des gouvernements, à une crise, n'a jamais été aussi rapide et aussi importante.

FED, BCE, Banque centrale de la République de Chine et tous leurs homologues du Japon, d'Angleterre, du Canada, de Suisse s'unissent pour éviter la récession mondiale.

- Quantitative Easing illimité, baisse des taux directeurs, plan de soutien aux ménages, aux étudiants, aux entreprises et aux villes de la plus grande ampleur aux Etats Unis (2000 Mds de \$).

- Rachat massif de dettes émises par les états et les entreprises (1050 Mds €) en Europe, mise en place de chômage partiel prêts garantis par l'état à hauteur de 300 Mds €, mise en place d'un fonds de solidarité aux régions en France.

- Emission d'obligations spéciales pour soutenir l'économie, prévision de l'accentuation du déficit à 3,5% du PIB et acceptation du rythme de croissance le plus faible depuis 30 ans en Chine.

Cette valse des milliards va mécaniquement creuser les déficits et les dettes et fait exploser les bilans des banques centrales: 4800 Mds € pour la BCE soit 40% du PIB de la zone, rien à côté des 105% de la Swiss National Bank ou des 120% du PIB pour la Bank of Japan ou des 150% du PIB pour l'Italie.

Dans la zone Euro cette situation engendrera des dégradations de notation à court/moyen terme, et donc de la volatilité sur les dettes souveraines. (*obligations d'état*)

Malgré toutes ces dispositions, l'inconnue majeure subsiste car elle est sanitaire.

Est-ce que la crise du Coronavirus ne durera encore que quelques mois sauvegardant ainsi l'ensemble du tissu industriel de la planète avec un nombre de faillite limité.

Ou, au contraire, est-ce que nous nous dirigeons vers une diffusion plus large du virus qui stopperait pour longtemps la croissance internationale.

Nul ne peut répondre aujourd'hui, avec fiabilité.

En conclusion, cette période de crise, comme celles qui l'ont précédé, crée du stress et de l'anxiété. Elle offre, cependant, des opportunités d'investissement à l'investisseur qui n'est pas obligé de céder ses positions à court terme.

Dans une situation où les taux administrés par les banque centrales vont rester très bas, la poche actions mérite une attention particulière mais aussi beaucoup de prudence, même si les valorisations corrigées, depuis la crise, paraissent plus qu'attractives.

Notre cabinet a mis en place avec les investisseurs qui le souhaitent le système de l'investissement progressif présent dans vos contrats et permettant de planifier un investissement sur une période et une somme définie.

Cette solution nous semble la plus sage pour un retour sur des marchés qui ne manqueront pas de volatilité, puisqu'elle lisse l'investissement sur plusieurs mois.

Nos réunions avec les gestionnaires se sont multipliées ces dernières semaines, et même si la communication se limitait à la vision d'un simple écran sans autre interaction, nous souhaitons que leur consensus soit vérifié!

N'OUBLIONS PAS, TOUTE CRISE A UNE FIN.